



Édito

Depuis plusieurs années, le territoire de Lamballe Terre & Mer est engagé dans une démarche volontariste en matière de santé (création de maisons de santé pluri-professionnelles, réflexion sur l'attractivité du territoire pour l'accueil des professionnels médicaux, partenariat avec le Centre Hospitalier du Penthièvre et du Poudouvre, politique de maintien à domicile, etc).

Désireux d'aller plus loin, nous, élus de la Communauté d'Agglomération, avons décidé de nous engager dans l'élaboration et la signature du Contrat Local de Santé (CLS).

Après plusieurs mois de mise en œuvre des actions, nous pouvons d'ores et déjà dire qu'elles ont été riches de sens et d'échanges avec les acteurs du territoire et les habitants.

Nous pouvons mettre en avant plusieurs éléments :

- \cdot L'existence d'une forte dynamique territoriale et partenariale autour des questions de santé publique.
- \cdot Une réelle volonté de travailler ensemble et de co-construire les actions au service de la santé de la population.
- · Une relance de l'interconnaissance entre les acteurs, parfois mise à mal par la crise COVID.
- · Une réelle volonté de travailler en transversalité en interne afin de déployer la santé dans toutes les politiques pilotées par l'agglomération.
- · Des actions déployées pour répondre aux besoins de la population mais aussi à ceux des professionnels et des élus (formations, informations...).

L'intérêt de ce Contrat Local de Santé est également de permettre à des acteurs territoriaux, experts sur des thématiques liées à la santé, de pouvoir proposer des actions répondant aux enjeux de celui-ci. En effet, Lamballe Terre & Mer n'a pas vocation à être pilote de toutes les actions mais à s'associer et/ou valoriser le travail de ces partenaires. Le projet « Semaine Bleue », pour lequel le territoire s'est vu remettre le prix « Intergénérationnel » par la ministre Aurore Bergé, en septembre 2023, en est une belle illustration.

Pour les prochaines années, l'accent devra être mis sur :

- · La participation citoyenne et l'intégration de la population dans la réflexion et la mise en place concrète des actions, en prenant appui sur des dispositifs de représentations citoyennes déjà existant comme le conseil de développement.
- · L'engagement dans les actions de santé environnementale, pour répondre aux ambitions politiques d'un « territoire en transition ».

Nous savons pouvoir compter sur le collectif d'acteurs et de partenaires pour poursuivre et amplifier le travail

Thierry Andrieux, Président de Lamballe Terre & Mer & Josianne Jegu, Conseillère communautaire déléguée à la politique santé de Lamballe Terre & Mer



- AXE 1 PRÉVENTION & PROMOTION DE LA SANTÉ
- AXE 2 ACCÈS AUX SOINS DE PREMIER RECOURS (P
- AXE 3 POPULATIONS VULNÉRABLES & LEURS AIDANTS
- AXE 4 INTERCONNAISSANCE & PARTICIPATION CITOYENNE

PRÉVENTION & PROMOTION DE LA SANTÉ

OBJECTIF 1 - AGIR SUR LA PRÉVENTION & LA PROMOTION DE LA SANTÉ DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE ET TOUT AU LONG DE LA VIE

La prévention aux enjeux de santé, dès le plus jeune âge, permet à chacun :

- · de faire des choix éclairés,
- · de devenir acteur de sa propre santé.
- · d'être accompagné,
- · de limiter les conséquences d'éventuels problèmes de santé (pathologie ou maladie).



Sensibilisation à une alimentation saine, locale et durable



Action de prévention de cancer de la peau sur les marchés de Lamballe-Armor et Pléneuf-Val-André



Formation de professionnels sur la prise de risques et les consommations de produits psycho-actifs chez les jeunes

LES ACTIONS



- 1. Agir, à tout âge, pour des comportements nutritionnels favorable à la santé
- · Développer une alimentation favorable à la santé, de bonne qualité et accessible à tous. · Lutter contre l'inactivité physique.
- 2. Développer les compétences psychosociales dès le plus jeune âge Permettre aux générations futures de développer leur capacité à faire des choix éclairés et raisonnés : savoir communiquer efficacement, résoudre des problèmes,
 - prendre des décisions, gérer son stress et ses émotions, avoir une pensée critique et créative, avoir conscience de soi et éprouver de l'empathie, être habile dans les relations interpersonnelles.



- 3. Agir sur la prévention et le dépistage des cancers, notamment de la peau
- Augmenter le recours au dépistage des cancers en sensibilisant sur les enjeux de celui-ci et en diffusant les messages de prévention.



4. Favoriser la réduction des conduites à risques, notamment en lien avec les addictions

Accompagner l'émergence d'espaces sans tabac, accompagner le développement de projets tel que le Moi(s) sans tabac, etc.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2023, 12 professionnels agissant auprès du public jeune létablissements scolaires, associations...) se sont formés et peuvent désormais aborder avec eux plusieurs thématiques : la consommation d'alcool et de substances psychoactives, les relations intimes, le consentement, la violence, les réseaux sociaux et le droit à l'image, l'usage du numérique... Cette formation, portée par Lamballe Terre & Mer, a été animée par l'association Addictions France.



AXE 1

PRÉVENTION & PROMOTION DE LA SANTÉ

OBJECTIF 2 - RÉPONDRE AUX ENJEUX DE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE SUR LE TERRITOIRE

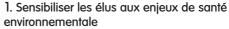
Notre santé est fortement liée à la qualité de notre environnement : air que nous respirons, eau que nous buvons, qualité des aliments que nous mangeons, qualité du logement dans lequel nous vivons, cadre de travail dans lequel nous exerçons... C'est la santé environnementale. Celle-ci préoccupe 81% des Bretons. Pour opérer des changements d'ampleur, la sensibilisation et l'éducation représentent des leviers essentiels pour agir.



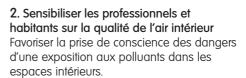
santé : qualité de l'air intérieur, Alzheimer...



LES ACTIONS



Renforcer les connaissances et les compétences des élus pour développer leur pouvoir d'agir sur ce sujet.



LE SAVIEZ-VOUS ?

10 élus ont été sensibilisés aux impacts de la qualité de l'air intérieur sur la santé physique et psychique des occupants lradon, polluants chimiques...). Cette action a été réalisée par Lamballe Terre & Mer en partenariat avec l'ALEC du Pays de Saint-Brieuc et l'association Capt'Air Bretagne.

PRÉVENTION & PROMOTION DE LA SANTÉ

OBJECTIF 3 - AGIR SUR LA SANTÉ MENTALE ET LA PRÉVENTION DE LA CRISE SUICIDAIRE

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) présente la santé mentale comme étant une composante essentielle de la santé. Elle définit la santé mentale comme « un état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté ».





Mentale à Lamballe Terre & Mer

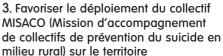


LES ACTIONS





- · de changement de regard sur la santé
- · de lutte contre la stigmatisation des handicaps visibles et invisibles,
- · de connaissance des structures ressources d'aide et d'accompagnement.



Proposer des actions de sensibilisation, de prévention et de formation sur le repérage et l'accompagnement de la souffrance psychique et de la crise suicidaire auprès de tous (habitants, professionnels, élus, bénévoles...).



LE SAVIEZ-VOUS ?

- · Lamballe Terre & Mer se caractérise par une mortalité et une hospitalisation liées au suicide supérieure à la moyenne régionale, notamment chez les jeunes de 12-18 ans et les 65 ans et plus.
- · Grâce au collectif MISACO, 36 professionnels et élus ont été formés, en 2023, à l'évaluation et l'orientation de la crise suicidaire.

PRÉVENTION & PROMOTION DE LA SANTÉ

OBJECTIF 4 - FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE COMMUNE AUTOUR DE LA SANTÉ GLOBALE

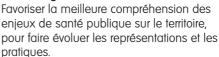
La santé est « un état complet de bien-être physique, mental et social qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » (définition de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)).

La santé des individus est fortement influencée par de nombreux facteurs : l'alimentation, les liens sociaux et familiaux, l'environnement, l'habitat, l'éducation, l'emploi, la qualité du système de soins...



L'ACTION

1. Outiller les acteurs du territoire (élus, professionnels, habitants) autour du concept de santé globale



LE SAVIEZ-VOUS ?

Une vingtaine d'élus a été sensibilisée aux enjeux de compréhension de la maladie d'Alzheimer et des troubles apparentés lrepérage des 1^{ers} signes, accompagnement des personnes concernées et de leurs aidants, structures et services locaux vers qui les orienter...).

Cette action, organisée par Lamballe Terre & Mer, a été animée par le Centre Hospitalier du Penthièvre et du Poudouvre (CH2P) et l'association France Alzheimer.

ACCÈS AUX SOINS DE PREMIER RECOURS

La démographie médicale est marquée par de nombreux bouleversements : la baisse du nombre de professionnels et l'inégale répartition, l'âge avancé des praticiens, le changement dans le rythme de travail des médecins, l'augmentation des besoins (vieillissement de la population, augmentation des maladies chroniques...).

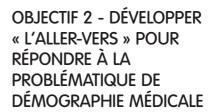
Depuis plusieurs années, pour faire face à ces changements, Lamballe Terre & Mer œuvre pour la consolidation et le développement de l'offre de soins sur son territoire en complémentarité avec les acteurs de la santé tels que la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Penthièvre ou le Centre Hospitalier du Penthièvre et du Poudouvre (CH2P). Ces structures partagent une réelle volonté de travailler ensemble afin d'apporter des réponses territoriales en matière de santé.



Développer l'offre de soins sur tout le territoire

OBJECTIF 1 - DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE POUR SUSCITER DE NOUVELLES INSTALLATIONS

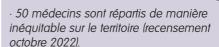
1. Offrir les conditions favorables pour faciliter le travail des professionnels de santé installés et attirer de futurs porteurs de projets: structures d'exercice coordonné existantes, organisation d'échanges conviviaux et informels avec les étudiants en médecine, mise en lumière du cadre de vie et de la dynamique partenariale existante...





1. Développer l'offre de soins dans les zones les plus rurales et sous-dotées du territoire

LE SAVIEZ-VOUS ?



· Les maisons de santé pluriprofessionnelles lexercice libérall et centres de santé lexercice salariél, sur le territoire de Lamballe Terre & Mer, permettent de répondre aux envies et aspirations de chacun des professionnels de santé souhaitant s'installer.

AXE 3

POPULATIONS VULNÉRABLES & LEURS AIDANTS

OBJECTIF 1 - AGIR EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES

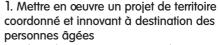
Aujourd'hui, avec une meilleure espérance de vie, les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses à exprimer le souhait de rester le plus longtemps possible à domicile. En 2018, sur l'agglomération, ce sont plus de 9 personnes sur 10 (90.8%), âgées de 75 ans et plus, qui résidaient à leur domicile. La loi d'adaptation de la société au vieillissement a été fondée en prenant en compte trois piliers : l'anticipation de la perte d'autonomie, l'adaptation globale de la société au vieillissement et l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie.

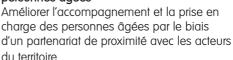




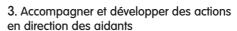


LES ACTIONS





2. Organiser le repérage et l'accompagnement des situations fragiles Savoir repérer les signes de fragilité et les indices de risque de perte d'autonomie pour une meilleure orientation et prise en charge.



Prévenir l'épuisement des aidants par la mise en place d'actions de prévention et la mise en relation avec les ressources de proximité.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Lamballe Terre & Mer et le Centre Hospitalier du Penthièvre et du Poudouvre (CH2P) ont organisé une journée intergénérationnelle « Vieillir ensemble, une chance à cultiver ». Grâce à la présence de nombreux partenaires du territoire, des ateliers ont permis, à toutes les générations, d'interagir sur les thématiques de l'environnement et de la santé.

Cette action, entrant dans le cadre de l'évènement national, la « Semaine bleue », a permis à Lamballe Terre & Mer et au CH2P de recevoir, par la Ministre des Solidarités et des Familles, Aurore Berger, le prix « Intergénérations » 2023.

POPULATIONS VULNÉRABLES & LEURS AIDANTS



OBJECTIF 2 - AGIR EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



1. Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap

Casser les préjugés sur le handicap, dès le plus jeune âge.

OBJECTIF 3 - AGIR EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

Lamballe Terre & Mer est un territoire où le taux de chômage est l'un des plus faibles de Bretagne. Ceci est à nuancer du fait de la présence de certains contrats précaires dans les entreprises locales. Par ailleurs, l'hygiène étant un facteur essentiel pour la santé, mais également pour l'estime de soi, l'insertion sociale et professionnelle, l'agglomération a choisi de travailler sur cet axe.



1. Favoriser l'accès à une bonne hygiène corporelle

Améliorer l'accès à l'hygiène et aux soins des personnes en situation de précarité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Au 31 janvier 2019, la CAF recense 833 personnes bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) sur le territoire, soit 8% des bénéficiaires AAH du département.

INTERCONNAISSANCE & PARTICIPATION CITOYENNE





OBJECTIF 1 - DÉVELOPPER LES DÉMARCHES DE PARTICIPATION CITOYENNE EN MATIÈRE DE SANTÉ

Les acteurs locaux rencontrent, très souvent, des difficultés pour mobiliser la population dans la définition des politiques publiques qui les concernent pourtant directement.



1. Créer un groupe de citoyens pour travailler sur les questions de santé et associer les publics concernés dans les réflexions, l'élaboration et la mise en œuvre des actions les concernant

OBJECTIF 2 - DÉVELOPPER L'INTERCONNAISSANCE ENTRE LES ACTEURS & FAVORISER LE DÉCLOISONNEMENT ENTRE LES SECTEURS

Un cloisonnement existe entre les différents secteurs professionnels (sanitaire, social, médico-social) ce qui favorise une réelle méconnaissance des dispositifs que peuvent porter les uns et les autres.



1. Favoriser le partage de compétences et de connaissances entre professionnels pour améliorer le parcours de santé des habitants













